

L'Hospitalisation à Domicile : l' HAD

L'HAD constitue une alternative à l'hospitalisation traditionnelle en établissement. Un médecin coordonnateur, en collaboration avec le médecin traitant veille à la mise en place du projet thérapeutique, entouré d'une équipe pluri disciplinaire. Elle permet le maintien du patient dans son environnement familial et social.

Dans le cadre des soins palliatifs, l'hospitalisation à domicile peut être prescrite lorsque le patient nécessite des soins complexes ou d'une technicité spécifique.

MISSIONS DE L'HAD DANS LE DOMAINE DES SOINS PALLIATIFS

- Assurer une prise en charge de proximité en soins palliatifs axée sur le confort du patient et sa qualité de vie dans le respect de ses choix et de son cadre de vie habituel ;
- Apporter une prise en charge psychologique ou sociale renforcée adaptée au contexte de la fin de vie et du décès ;
- Garantir la continuité des soins et la réactivité de l'équipe en fonction des évaluations régulières, en fonction de l'évolution de l'état de santé du malade ;
- Assurer l'interface en lien avec le médecin traitant, entre l'équipe d'amont et les acteurs du domicile ;
- Participer à la formation des intervenants à domicile (bénévoles, aides à domicile, acteurs sociaux et autres professionnels libéraux) ;
- Permettre le maintien à domicile du patient jusqu'à son décès, si ce maintien est souhaité par le malade et son entourage.

ORGANISATION

Le malade est admis sur la base d'un protocole individuel de soins élaboré conjointement par le médecin coordonnateur de l'HAD, le médecin prescripteur, et le médecin traitant en lien avec l'équipe du service d'HAD et les autres intervenants du domicile.

L'HAD travaille en partenariat et/ou en coordination avec les différents professionnels intervenant dans la prise en charge du patient relevant des soins palliatifs.

Les structures d'HAD doivent être incitées à passer des conventions avec les établissements d'hospitalisation complète qui s'engagent notamment à réadmettre, sans délai, un patient pris en charge en HAD, si possible dans le même service ou dans le même pôle.

La formation de l'équipe d'HAD aux soins palliatifs et à la prise en charge de la douleur est nécessaire.